

Dimanche 25 septembre 2022

NOYAL PONTIVY

Championnat de Bretagne de cyclisme

.....des Masters.....

Départ et Arrivée au niveau de la médiathèque
Épreuve en circuit fermé de 8km4

Premier Départ :

13 h... Master Homme 50/59 ans et Master Féminine 30/39 ans 9tours soit 75km6
13 h 03 Master Homme 60 ans et + et Master Féminine 40 ans et + 8 tours soit 67km2

Deuxième Départ :

15 h 30 Master Homme 30/39 ans.....12 tours = 100,8 kms
15 h 33 Master Homme 40/49 ans 11 tours = 92,4 kms

Speaker : Christian Josso

Organisation et Contrôle : Véloce Club Pontivyen
Avec le soutien du Guidon Noyalais



Olivier PHILIPPOT
<< Le Service qu'il vous faut >>
Bricolage, Jardinage et entretien de la maison
Tél & Fax : 02 97 07 02 77 . Port : 06 87 20 39 08
KERGUISTIN 56920 NOYAL PONTIVY



ORGANISATION

Direction d'organisation : Véloce Club Pontivyen

Secrétariat : Véloce Club Pontivyen, Le Guidon Noyalais

ORGANISATION COURSE

Jury : - Président :

- Arbitre 1 :

- Arbitre 2 :

- Juge à l'arrivée :

- Arbitre moto :

Régis BOUQUET + chauff. véhicule Volkswagen Joël GUILLO

Frédéric SIMON + chauff. véhicule Volkswagen Jacques LE COGUIC

Ludovic JOUAN + chauff. véhicule Volkswagen Yannick JÉSUS

Jean Christophe BRIAND

Voiture Ouvreuse :

Ardoisier :

Motos information :

Christian LE LIBOUX

Axel LE NÉGARET

MAS 56 : Élie et Jean Jacques LE BOULCH

ABEC : Jean Jacques LE MÉTAYER ; VCP : Guy LE MOING

Voiture Mercedes invités :

Voiture neutre 1 VCP :

Voiture neutre 2 VCP :

Voiture Balai VCP :

Ambulance :

Olivier PHILIPPOT

Franck LE NÉGARET + Hervé LE GUENNEC

Sébastien et Félicien LE LIBOUX T

Claude LE LIBOUX

Protection civile des Côtes d'Armor

Liaison radio CB :

Photos finish :

Classements :

Hermine course

Matisse LE SERGENT

Yanick LEFBVRE



Règlement de l'épreuve

Article 1 : Présentation

Inscrite au calendrier **Régional**, le championnat de Bretagne Masters, sous le règlement de la FFC, se dispute le dimanche 25 septembre 2022 en quatre épreuves en circuit de 8,41 km

- ⇒ Départ 1 : 13:30, 9 tours soit 75,69 km.
Homme 50/59 ans et Féminine 30/39 ans
- ⇒ Départ 2 : 13:33, 8 tours soit 67,28 km.
Homme 60 ans + et Féminine 40 ans +
- ⇒ Départ 3 : 15:30, 12 tours soit 100,92 km
Homme 30/39 ans
- ⇒ Départ 4 : 15:33, 11 tours soit 92,51 km
Homme 40/49 ans

Article 2 : Organisation

L'événement est organisé et contrôlé par le Véloce Club Pontivyen

Parking coureurs : Les participants ont un parking réservé à la salle Arthus 400 m du podium.

Article 3 : Participants - Engagement

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFC masters du comité de Bretagne ayant une licence 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie ou encore Pass'Cyclisme.

Chaque épreuve est limitée à 200 partants.

Les engagements seront ouverts uniquement via la plateforme de la FFC (*CycleWeb*) au tarif réglementaire de 8,50 €. Aucun engagement ni aucune carte journée ne seront acceptées sur place.

Article 4 : Classement individuel au temps

Le classement général est établi au temps.

Article 5 : Classement individuel par catégorie

Au classement établi, un classement par catégorie d'âge sera établi :

- ⇒ 30/34 ans
- ⇒ 35/39 ans
- ⇒ 40/44 ans
- ⇒ 45/49 ans
- ⇒ 50/54 ans
- ⇒ 55/59 ans
- ⇒ 60 et +

Article 6 : Chronométrage / vidéo finish

La prise des temps de l'épreuve ainsi que la vidéo sont à la charge de Matisse LE SERGENT et Yanick LEFBVRE.

Article 7 : Respect du code de la route

Les coureurs se doivent de suivre le code de la route français et des directives données par les arbitres et signaleurs. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

Article 8 : Prix et protocoles

Les épreuves sont sans prix. Les différents lauréats de chaque épreuve : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} devront se présenter au podium protocolaire dans les 10 min pour recevoir chacun une coupe et un bouquet.

Les 18 maillots distinctifs et médaille de champion de Bretagne seront remis par les officielles du comité de Bretagne et élus locaux.

Le podium protocolaire sera situé aux abords de la ligne d'arrivée.

Article 9 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Les éventuels contrôles antidopage auront lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée : Salle maison des jeunes.

Article 10 : Pénalités

Les coureurs devront se conformer aux demandes des arbitres / commissaires / signaleurs / bénévoles sans restriction aucune. Des pénalités règlementaires seront appliquées dans le cas contraire.

Article 11 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 2 voitures du VCP.

Article 12 : Emargements, dossards, plaque

A partir de 11:45, dans la salle de la maison des jeunes de Noyal Pontivy ; les coureurs émargeront à la prise des 2 dossards et de la plaque. Les coureurs doivent être présents sur la ligne, 10 min précédent le départ pour l'appel nominatif.

Les dossards et plaques devront impérativement être restitués au lieu de distribution après chaque épreuve et pour 18:30 maximum.

Article 13 : Modalité de ravitaillement, respect strict de l'environnement

Les modalités de ravitaillement sur l'épreuve seront définies par les commissaires lors de la réunion des directeurs sportifs.

Il est **strictement interdit** aux coureurs sur l'épreuve de se débarrasser de leurs détritiques en dehors des zones prévues. Tout contrevenant sera sanctionné suivant la réglementation. La zone de ravitaillement ainsi que la zone verte sont situées suivant le plan.

Article 14 : Permanences, directives, horaires

Le listing des engagés sera mis à disposition des sites web cyclistes (velopressecollection, sportbreizh et velo-ouest ainsi que sur les médias du VCP) dès la clôture et la validation par le comité de Bretagne

12:00 : Réunion des arbitres / jury des commissaires et des suiveurs à la salle « maison des jeunes »

Consignes du président du jury.

12:45 : Appel des coureurs

13:00 et 13:03 : Départ des épreuves 1 et 2

15:00 : Arrivée (35 – 38 km/h)

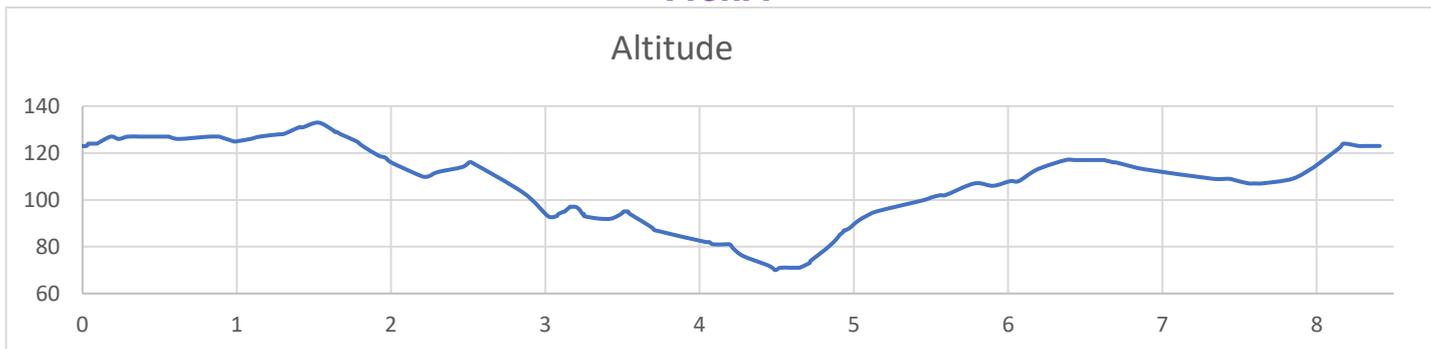
15:30 et 15:33 : départ des épreuves 3 et 4

18:05 : Arrivée. (35 – 40 km/h)

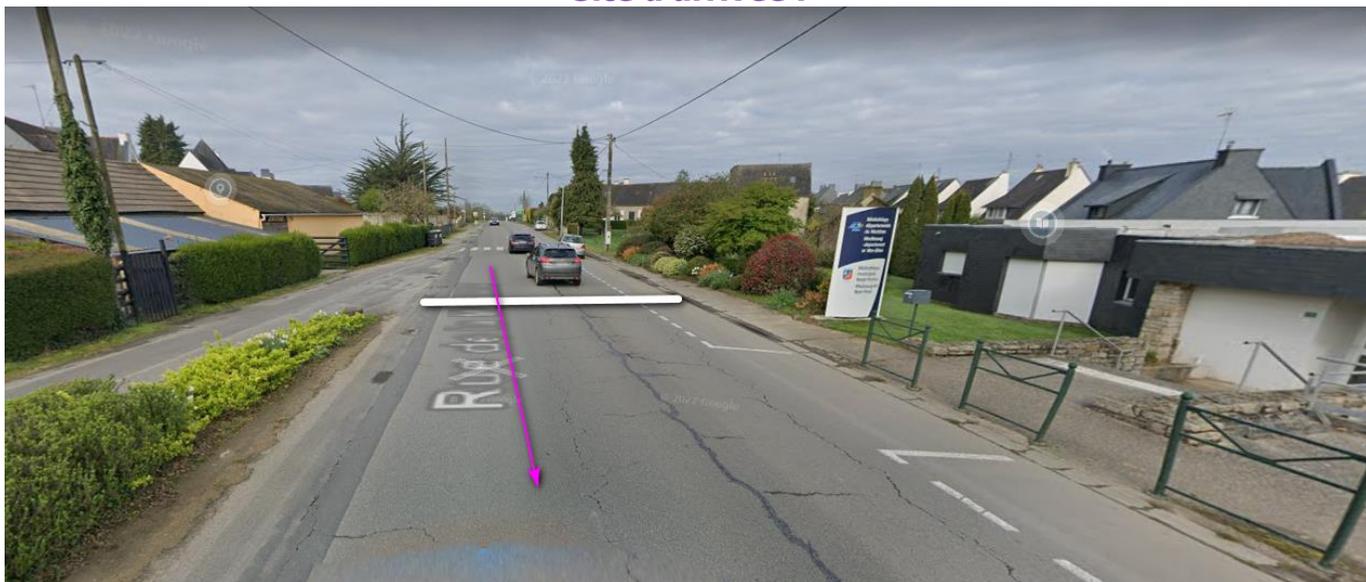
18:30 : Protocoles officiels.

19:00 : Vin d'honneur pour les bénévoles et acteurs de la manifestation à la salle polyvalente.

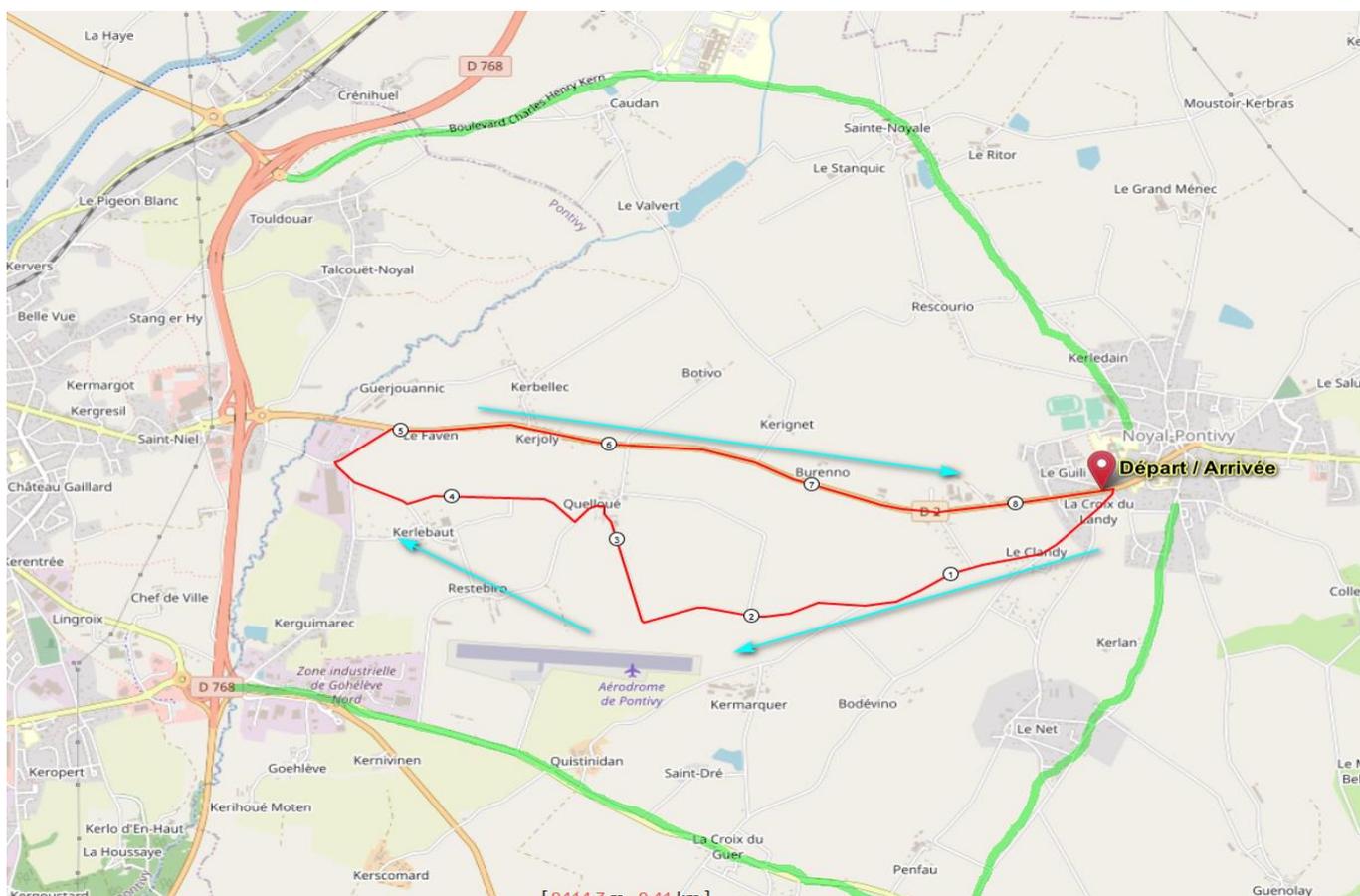
Profil :



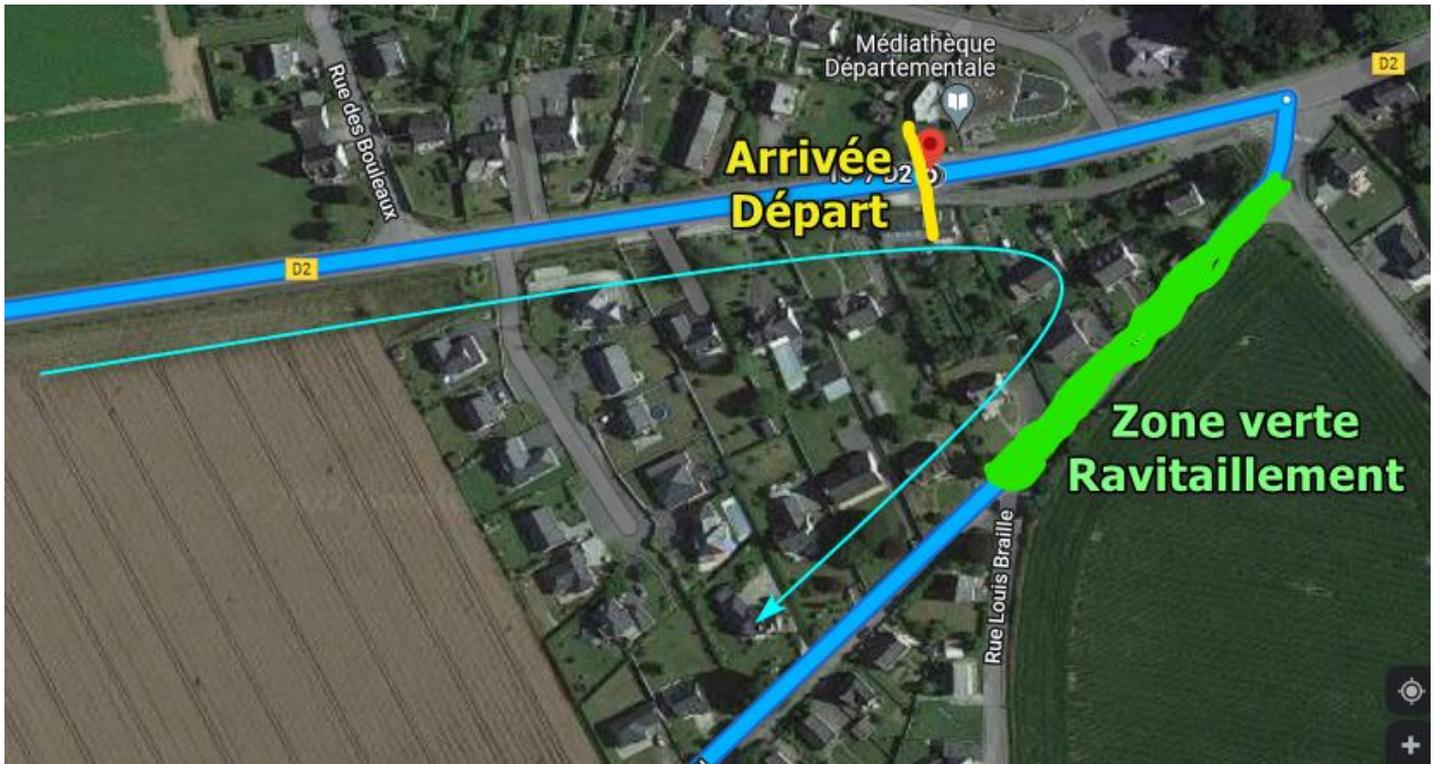
Site d'arrivée :



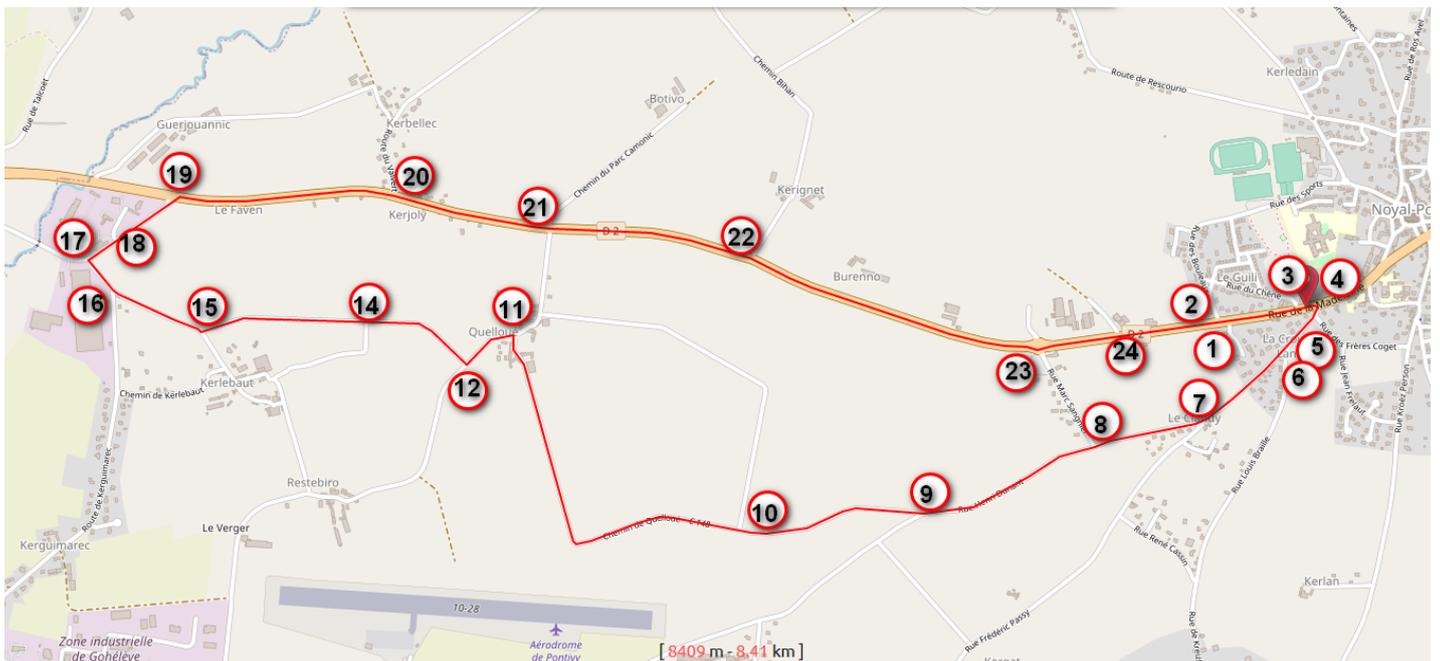
Accès au site :



Zone verte - ravitaillement



Barrières et signaleurs



Secours :

HOPITAL : Centre Hospitalier de PONTIVY Kério
56 920 NOYAL PONTIVY
Téléphone : +33 (0)2 97 79 00 00 (Accueil)
+33 (0)2 97 79 00 35 (Urgences)

AMBULANCE : Protection civile des Côtes d'Armor

Contacts :

Postale : Véloce Club Pontivyen
6 quai du Plessis
56 300 PONTIVY
Tél : +33 (0)6 87 20 39 08

Email :  vcpontivyen2017@gmail.com

Site Web :  <https://www.vc-pontivy.fr>

Réseaux Sociaux :  <https://www.facebook.com/VeloceClubPontivyen/>

 <https://www.instagram.com/vcpontivy/>